

Comme le lecteur a dû le remarquer, les deux titres ci-dessus portent le millésime 1509, erreur typographique dont un seul fait suffit à prouver l'évidence, c'est que, en 1509, François Portus n'était pas encore né. Il existe des exemplaires sur lesquels un π a été ajouté à la plume entre le φ et le θ , ce qui donne 1589. Cette date est admissible. Il pourrait se faire qu'elle fût plus récente, mais elle ne saurait être antérieure. En effet, ayant voulu nous renseigner sur la date du décès d'Eustache Vignon, nous nous sommes adressé au savant archiviste du canton de Genève, Louis Dufour, dont voici la réponse ¹ :

« L'acte mortuaire d'Eustache Vignon ne se trouve point au Registre des décès. J'ai donc procédé à un certain nombre de recherches, qui m'ont donné, ce me semble, un résultat assez satisfaisant. Un acte notarié, en particulier, du notaire Étienne de Monthouz, dit qu'Eustache Vignon mourut subitement à Francfort, où il avait des intérêts d'affaires et de parenté, en 1588, vers la fin de cette année. Dans le Registre dit des Particuliers, est mentionnée la requête d'une veuve Paschal, le 18 décembre 1588, qui demande qu'il soit ordonné au tuteur des hoirs de feu Eustache Vignon qu'on la salarie de ses peines et veilles lors de la maladie de sa femme (elle était morte de maladie contagieuse, le 13 avril 1588) et pour avoir été au service dudit Vignon et de son épouse. »

Bibliothèque d'Émile Legrand (à Paris) ².

822

ΙΕΡΟΝ ΕΥΑΓΓΕΛΙΟΝ

Τὸ παρὸν βιβλίον τετύποται ἐνετίησιν, παρὰ τῶν κληρονόμων, Χριστοφόρου τοῦ τζανέτου. ἀναλώμασι μὲν τοῖς αὐτοῦ, ἐπιμελεία δὲ καὶ ἐπιδιορθώσει, Γεωργίου ἱερέως Βλασοῦ κρητὸς τοῦ ἐπονομαζομένου πουνιάλετου : — Ἔπει ἀπὸ τῆς ἐνσάρκου οἰκονομίας· αὐτῶν.

In-folio de ... feuillets chiffrés. L'exemplaire qui a servi pour la présente description est incomplet et se termine avec le feuillet ριζ'

1. Datée de Genève, 28 mai 1900.

2. Exemplaire ayant fait partie d'un lot provenant de la bibliothèque de Charles Cottier, premier consul de la ville de Carpentras en 1787, vendue à Paris, en mai 1900, par les soins d'Émile Paul et fils et Guillemain, libraires

